

La démographie d'entreprises à Paris

les transferts d'établissement

➔ **A Paris, les transferts d'établissements, tout en restant essentiellement internes à la Capitale, connaissent, en 2008, un solde migratoire négatif qui s'accroît à nouveau.**

En 2008, Paris a vu, selon les statistiques de l'Insee, 4 360 établissements quitter la capitale (1,1% du stock d'établissements) tandis que 3 530 y entraient.

Le solde migratoire (-830 établissements) reste négatif avec tous les départements franciliens. Il s'est, par ailleurs, accru par rapport à 2007 en raison d'une augmentation sensible des départs (+7% en 2008 par rapport à 2007) mais aussi d'une baisse du nombre d'établissements entrant dans Paris en 2008 (-4%).

L'augmentation du solde négatif provient, en grande partie, d'un échange déficitaire avec la grande couronne nettement plus important que l'année précédente (-292). La perte d'établissements due aux échanges avec les Hauts-de-Seine a, en revanche, tendance à s'atténuer depuis 2005 et rejoint celle atteinte avec la Seine-Saint-Denis dont le solde négatif se maintient. Les échanges avec le Val de Marne restent, de leur côté, comme en 2007 relativement équilibrés.

Le commerce de détail et les services de proximité, dont l'activité dépend d'un marché local, est le secteur le plus stable. Ils représentent, en effet, 10% du total des arrivées et 9% des départs pour une part de 19% du stock d'établissement parisiens. A l'inverse, les établissements relevant de la construction sont particulièrement mobiles. Les autres services (essentiellement aux entreprises), nettement majoritaires à Paris, sont les secteurs d'activité qui connaissent le plus grand nombre de mouvements. Ils sont, par ailleurs, les principaux responsables du déficit des échanges d'établissements interdépartementaux.

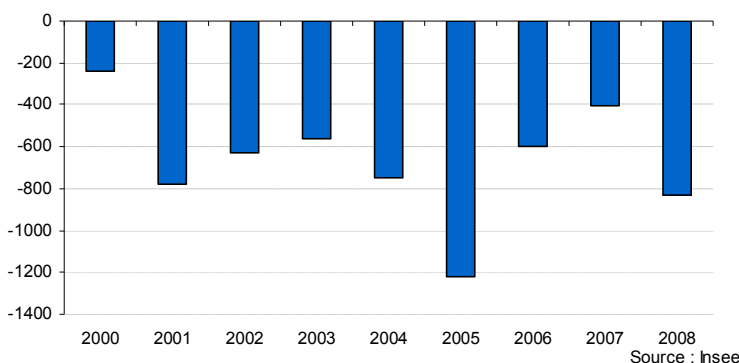
Parmi les établissements arrivés à Paris en 2008, 38% se sont implantés dans le centre de la capitale (du 1^{er} au 9^{ème} arrondissement), 33% ont choisi le nord-est, 23% l'ouest (15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}) et 6% le sud (13^{ème} et 14^{ème}). Dans le centre de Paris, la part des arrivants a été plus élevée que celle des partants et, l'inverse est observé, sur un volume moins important, dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

61% de l'ensemble des transferts d'établissements parisiens, se sont effectués au sein même de Paris en 2008. Les services aux entreprises est le secteur qui connaît le plus de mouvements en interne (66%) alors que la construction, de son côté, n'en affiche que 38%.

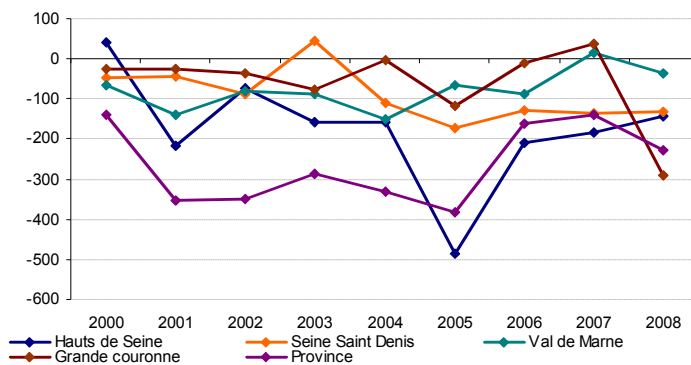
Les transferts internes à la capitale bénéficient au secteur nord-est (solde de +140) et aux 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements (+29) au détriment de secteurs géographiques aux loyers plus élevés (du 1^{er} au 9^{ème} arrondissement et du 15^{ème} au 17^{ème}).

Selon une enquête(*) de la CCIP, les raisons principalement invoquées par les entrepreneurs parisiens de rester dans Paris sont, tout d'abord, la proximité des clients et fournisseurs, puis le prestige et la renommée de la capitale et enfin, la qualité des transports.

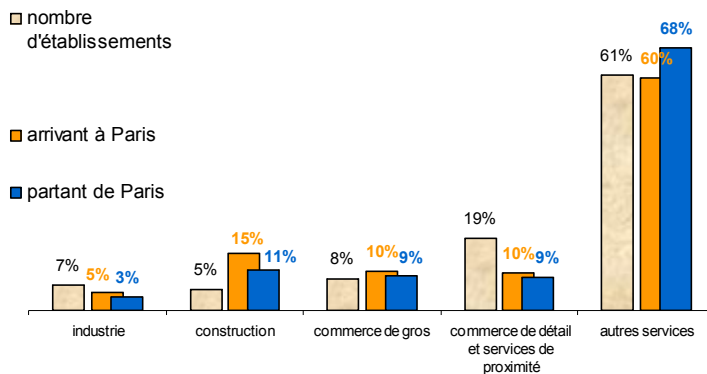
Soldes des transferts d'établissements avec Paris



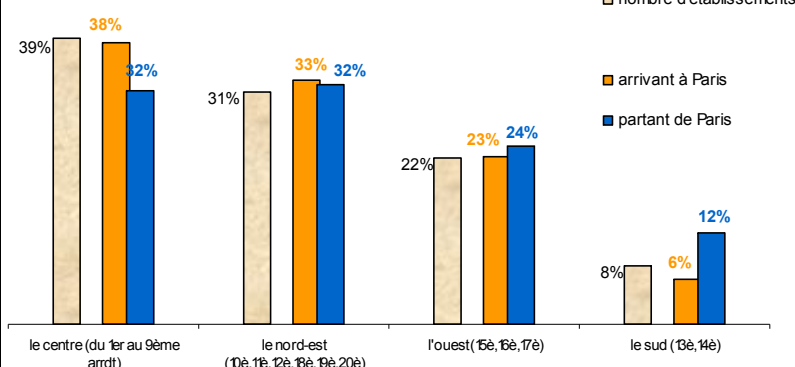
Soldes des transferts d'établissements entre Paris et autres départements



Répartition des transferts d'établissements en 2008 par secteurs d'activité



Répartition des transferts d'établissements en 2008 par zones géographiques



Source : Insee

(*) Enquête d'opinion téléphonique annuelle menée en septembre 2009 par Médiamétrie pour le compte de la CCIP auprès d'un millier d'entreprises parisiennes.